

Aunaie à érable *Aceri-Alnetum incanae*

590

Identification de l'association

L'aunaie à érable occupe, au-dessus de la limite altitudinale du frêne, les stations équivalentes à celles des diverses frênaies de pente (fig.590.1): frênaie des ruisseaux (*Carici remotae-Fraxinetum*), frênaie des sources (*Equiseto-Fraxinetum*) et frênaie des talus (*Aceri-Fraxinetum*). Elle se présente généralement comme un peuplement de jeunes arbres, aune blanc (*Alnus incana*) et érable sycomore (*Acer pseudoplatanus*) en mélange, au-dessus d'une mégaphorbiée dense et diversifiée.

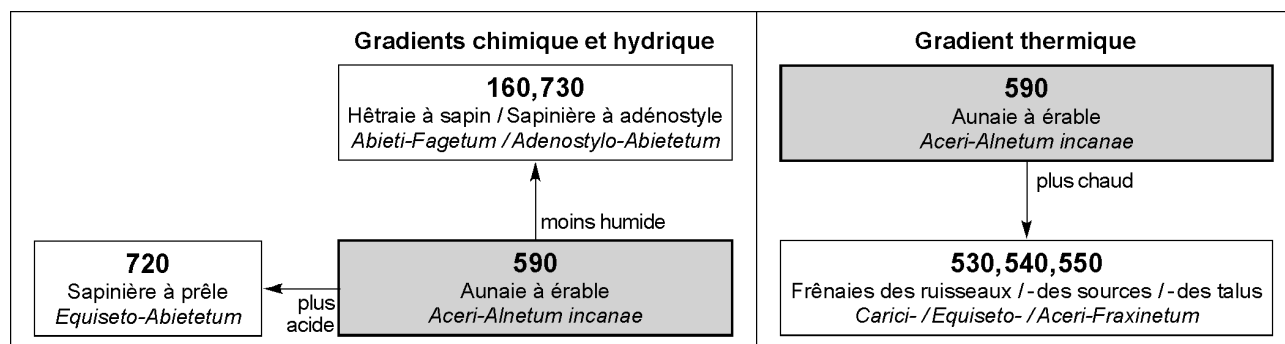


Figure 590.1 Position de l'aunaie à érable par rapport aux associations les plus proches sur les gradients hydrique et thermique.

L'aunaie à érable est un groupement des étages montagnard supérieur et subalpin, qui est présent uniquement dans les Alpes (carte C5.9). L'histoire de cette association et sa répartition dans les territoires voisins du canton de Vaud figurent dans la revue bibliographique (B5.9).

Critères d'identification par rapport aux associations ressemblantes¹

Par rapport à la hêtraie à sapin 160 (*Abieti-Fagetum*, sous-association 169) et à la sapinière-pessière à adénostyle 730 (*Adenostylo-Abietetum*, sous-association 739), toutes deux moins hygrophiles:

f1 Hêtre (*Fagus sylvatica*) et sapin (*Abies alba*) absents de la strate arborescente principale, tout au plus présents en sous-strate.

Par rapport à l'aunaie riveraine 570 (*Calamagrostio-Alnetum incanae*), d'hygrophilie comparable:

s1 Talus en pente prononcée ($\geq 10^\circ$)

s2 Sol riche en terre fine limono-argileuse.

f2 Absence ou extrême rareté des espèces xérophiles (groupe X).

Par rapport à la sapinière-pessière à prêle 720 (*Equiseto sylvatici-Abietetum*, sous-association 726), plus acidophile:

¹ Les critères d'identification sont hiérarchisés de la manière suivante:

f1 critère floristique principal f2 critère floristique complémentaire
s1 critère stationnel principal s2 critère stationnel complémentaire

- f1 Recouvrement cumulé du sapin (*Abies alba*) et de l'épicéa (*Picea abies*) nettement inférieur à celui des feuillus.
- s2 Sol peu évolué, sans horizon humifère bien différencié. Eau à circulation généralement rapide, avec ruissellement superficiel (sauf sous-association 592).

Par rapport aux frênaies des ruisseaux **530** (*Carici remotae-Fraxinetum*), des sources **540** (*Equiseto telmateiae-Fraxinetum*) et des talus **550** (*Aceri-Fraxinetum*), toutes plus thermophiles:

- f1 Aune blanc (*Alnus incana*) dominant ou codominant; aune noir (*Alnus glutinosa*) absent et frêne (*Fraxinus excelsior*) absent ou peu abondant, cantonné en sous-strate.
- s2 Altitude supérieure à (1100-) 1200 m.

Identification des sous-associations²

L'aunaie à érable se subdivise en deux sous-associations, selon l'humidité du sol (fig.590.2). Ces deux sous-associations sont illustrées dans le tableau de relevés de l'association (tabl.R5.4) et une d'entre elles dans le tableau des syntaxons 500 (tabl.S5.1). La revue bibliographique (B5.9) présente les équivalences entre ces sous-associations et les groupements comparables décrits dans la littérature phyto-écologique régionale.

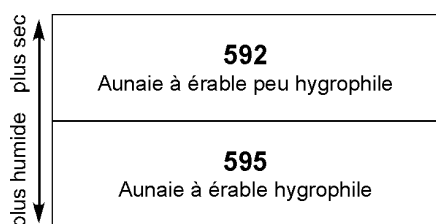


Figure 590.2 Écogramme des sous-associations de l'aunaie à érable.

Critères de différenciation sur l'axe hydrique de l'écogramme

Sous-association peu hygrophile **592**:

- f1 Espèces nettement hygrophiles (groupe H1) absentes ou rares (recouvrement cumulé < 1%).
- s2 Sol détremé seulement en période de fortes précipitations.

Sous-association hygrophile **595**:

- f1 Recouvrement cumulé des espèces nettement hygrophiles (groupe H1) >5%.
- s2 Sol détremé pendant la plus grande partie de l'année.

Identification des variantes

La variante suivante, associée à un autre facteur écologique que l'humidité, a été recensée dans le canton pour l'aunaie à érable:

m Variante recensée dans la banque de données: 595m.

Stations en aval de sources à débit très irrégulier, imbibées d'eau au printemps et sèches en été. Présence d'indicatrices d'humidité changeante (groupes M22 et W) et d'espèces xérophiles (groupe X) à côté des hygrophiles (groupe H).

² Les critères d'identification sont hiérarchisés de la manière suivante:

- f1 critère floristique principal f2 critère floristique complémentaire
s1 critère stationnel principal s2 critère stationnel complémentaire